



## COMMUNE DE FREISSINIÈRES EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026 DÉLIBÉRATION N° 2026-09

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à 20h sous la présidence de Monsieur André BOISSET, le plus âgé des membres du conseil.

Sur convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Date de convocation : lundi 16 mars 2026.

**Présents** : DRUJON D'ASTROS Cyrille - ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - VAN ERP Susan - JOLY Jonathan - BRIAND Julie - BOISSET André - BARRÉ Charlotte - FUENTES RODRIGUEZ Tatiana - COMPAGNONE Philippe

**Absents** : BOISSET Vincent

**Pouvoir** : BOISSET Vincent à DRUJON D'ASTROS Cyrille

**Secrétaire de séance** : ARDUIN Annie

#### **Objet** ELECTION DU MAIRE

- **Vu** les articles L2122-4 et L2122-7 du code général des collectivités territoriales ;

**Considérant** que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

**Considérant** que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS sont candidats à la fonction de Maire de la commune.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

### Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire : 2 blancs

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS : 9 voix

Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) maire.

### ***Le conseil Municipal :***

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, comptabilise 9 suffrages exprimés pour Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS.

**PROCLAME** Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de la commune de Freissinières et le déclare installé

**AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Le Maire nouvellement élu prend immédiatement ses fonctions de Maire du conseil municipal. Il poursuit l'exécution de l'ordre du jour par la fixation du nombre d'adjoints et leur élection.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

***Pour Extrait Conforme***  
***Le Maire***  
***Cyrille DRUJON D'ASTROS***

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE FREISSINIÈRES" around the top and "11000 Freissinières" around the bottom. The signature is written in a cursive style and is partially obscured by the stamp.